

Des ricochets en eau douce

Documentaire de 52 minutes
écrit et réalise par
Roberto Della Torre



Résumé

Selon le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) :

Au niveau des nappes phréatiques, on remarque une recharge souterraine insuffisante et des niveaux « peu favorables » en ce début de printemps.

La vigilance est déjà de mise pour les nappes les plus sensibles concernées par des captages d'eau potable.

« Des restrictions d'eau pourraient être mises en place dès le mois de mars pour éviter de se retrouver dans des conditions catastrophiques d'arbitrage en juin ou juillet » a annoncé le ministre de la Transition écologique, Christophe BECHU, le 22 février 2023 sur France-info.

Voici donc un plongeon dans l'actualité...

Sous nos latitudes, l'eau a longtemps été considérée comme une ressource quasi inépuisable.

La question de sa disponibilité se pose désormais de façon récurrente sur l'ensemble du territoire national, bousculant ainsi les écosystèmes, la biodiversité et les rendements agricoles.

L'eau est le sujet central de ce documentaire.

Je vous invite à plonger dans la nappe phréatique de la basse Ariège qui s'étend de Pamiers à Toulouse.

Depuis une vingtaine d'années l'extraction de graviers dans la nappe phréatique a pris des proportions industrielles au détriment de ce qui est considéré comme les meilleures terres agricoles du département de l'Ariège mais surtout de l'une des plus importantes nappes phréatiques de la région.

L'Occitanie est la dernière région de France à autoriser l'extraction de granulats dans la nappe phréatique quand d'autres départements et régions réfléchissent et agissent différemment.

Actuellement, les plans d'eau créés par l'extraction des gravières sont remblayés par des déchets du BTP (Bâtiment et Travaux Publics) avec des conséquences néfastes sur l'environnement.

Des problèmes de pollution émergent de plus en plus souvent.

Depuis plus de 10 ans des associations environnementales, des maires, des agriculteurs alertent sur la qualité de l'eau et sur les règles contradictoires du schéma régional des carrières, avec d'un côté 10 ans d'enquêtes, de recours, d'études, de rencontres, d'attente, de non réponses, de documents « confidentiels » et de l'autre côté, 10 ans de tentative d'extension des exploitations pour atteindre 1000 hectares.

Cette extension induit, de fait, une réduction des terres agricoles, une baisse du niveau de la nappe phréatique et des puits d'arrosage des agriculteurs.

Cette partie de la société civile, ne désespèrent pas de voir aboutir leurs démarches et requêtes. En effet le moratoire obtenu en 2018 autorisant l'ouverture de nouvelles carrières court jusqu'en 2023.

Ils demandent de suspendre temporairement l'extension des carrières existantes, d'interdire la création de nouvelles carrières de sable et de graviers dans le département mais également de respecter les règles déjà écrites.

10 ans c'est long... ça use, mais ils tiennent bon !

Aujourd'hui, le regroupement d'associations actives sur ce sujet est épaulé par une nouvelle génération sensible à l'écologie et au changement climatique. Cette génération face aux injustices environnementales s'engage avec des modalités nouvelles pour alerter la population et les pouvoirs publics sur la dangerosité de certains projets et sur la lenteur politico/législative.

Les institutions qui gèrent ce dossier : le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), la Préfecture, le SCoT l'Agence de l'Eau ainsi que l'Agence Régionale de la Biodiversité commencent à montrer une certaine sensibilité et écoute. Certain pointent, d'ailleurs, la contradiction entre les objectifs de protection des espaces agri-naturels dont la ressource en eau au sein de la Loi Climat et Résilience et les autorisations d'exploitation de gravières.

Ce documentaire fait, avec un certain optimisme, un tour d'horizon du débat environnemental pour la préservation d'un bien commun comme l'eau avec comme protagonistes des citoyens organisés, des édiles, les Institutions et des chercheurs.

C'est donc en 2023 que tout se joue.

La basse Ariège un cas d'École ?!

Note d'intention

Je m'intéresse depuis plusieurs années aux usages et à la gestion de l'eau, cette ressource qui compte parmi le premier bien commun de l'humanité.

A ce jour, j'ai réalisé deux films documentaires sur l'eau. Le premier « Dimension horizontal » traite de la gestion de biens communs et le second film est un focus sur la gestion de l'eau de la métropole toulousaine « Eau mon amour ».

Aujourd'hui avec un autre film « Des ricochets en eau douce », je « creuse » dans la nappe phréatique.

Il se trouve que depuis quelques temps je vis en Ariège. Le fait que cette question de l'eau revienne dans l'actualité de ce département et ceci tout près de chez moi, a évidemment retenu toute mon attention.

Je suis sensible à la manière de se nourrir et prône une agriculture respectueuse de la nature. Je suis sensible au contrôle démocratique et citoyen de la distribution et de la surveillance de la qualité de l'eau ainsi qu'à la bonne gestion des zones de captage. Pour ces raisons, ne serait-ce qu'en tant que père, je souhaite savoir ce que nous buvons, et par conséquent connaître les solutions que les pouvoirs publics entendent apporter pour répondre à ce besoin vital à l'heure de la raréfaction de la ressource en eau et de sa pollution croissante.

A l'heure du changement climatique et des rapports du GIEC, porter un nouveau regard sur les modes de gestion, de répartition de ce bien essentiel à la vie humaine est un enjeu crucial.

Une ressource vitale comme l'eau, a besoin de tous nos efforts pour la préserver. Nous ne pouvons plus la voir comme une simple marchandise.

L'eau est un bien commun de l'humanité.

L'eau c'est la vie.

Avec « Des ricochets en eau douce », je veux mettre en évidence la contradiction existante entre le développement économique à court terme qui génère des décisions essentiellement prises sous le prisme de l'intérêt monétaire et une vision « nouvelle » du développement, pour l'intérêt général.

A l'heure du changement climatique il y a peut-être urgence à écouter les usagers, le monde associatif, le simple citoyen qui ont, eux aussi, une expertise remarquable sur ses enjeux sociétaux.

Les plaignants demandent pour commencer à faire respecter les règles déjà écrites et en vigueur, mais peu appliquées et de nouvelles mesures permettant de mieux évaluer les impacts environnementaux de ces exploitations, de mettre en place des mesures de protection pour minimiser ces impacts.

Le rôle de chercheurs pour la préservation de ressource en eau, me tient particulièrement à cœur.

Le GIEC et plusieurs hydrogéologues éminents mettent en garde : *l'eau est mieux dans la nappe phréatique, bien protégée, que dans des bassines.*

Les agriculteurs en amont et aval des carrières l'ont compris depuis plusieurs années et constatent une baisse du niveau de la nappe jusqu'au désamorçage de leurs puits.

Si je reviens sur ces 10 dernières années c'est pour comprendre qui a fait quoi ?

Qui a pris des décisions, dans quel sens ?

Quel est l'unité de mesure pour arbitrer et donner un sens à l'intérêt général ?

Quelles réponses donneront les décideurs en 2023, quelle suite aura ce dossier ?

Je retiens une expression qui circule : « *Nous avons appris l'art et la technique du droit et nous l'avons mis au service d'un but social et collectif.* »

Certes, mais la justice est lente, certains dossiers sont en cours depuis des années et les plaignants n'en voient pas le bout.

Les premiers recours ont été déposés en 2009 et, 14 ans plus tard, la justice n'a toujours pas tranché.

Au cours de mes recherches, j'ai noté un changement de paradigme au cœur des institutions. Ce serait un bon rebondissement si mes observations se démontrent exactes. Un happy end !

J'entends traiter ce sujet avec le moyen du son et de l'image, pour faire apparaître les enjeux qu'animent ce débat essentiel à la démocratie.

Comme dans un road movie, au fil de l'eau, je cherche, pour donner aux spectateurs les clés de lecture, les nœuds et les rebondissements pour créer un rythme au récit.

Les acteurs de cette histoire ont les clés afin de nous permettre de suivre au fil du temps les besoins de chacun, les questionnements, les enjeux.

Leurs propos seront illustrés par des interviews, du cinéma direct, des images de drone permettant de voir la plaine et les extensions de gravières, de graphismes, de voix off, sans oublier la mise en scène et le rythme du récit.

Les différents témoignages et les images nous donnerons les éléments de compréhension, tout en laissant la place aux spectateurs de se créer leurs propres avis.

Je veux m'attacher à des personnages clés, décortiquer leurs motivations, faire émerger leurs personnalités.

Le cadre choisi mariera sobriété et simplicité pour la bonne compréhension du discours mais il ne sera jamais neutre et participera lui aussi à la construction du récit.

Le commentaire va permettre de donner un certain nombre d'informations nécessaires à la logique du raisonnement. Créant du lien entre les séquences, en adoptant parfois un ton décalé il rendra le récit plus vivant, plus dynamique.

Ricochets en eau douce... interroge les motivations de ce citoyen « idéal », ses sentiments profonds, ses espoirs mais aussi sur ses inquiétudes...